

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 37 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Les manifestes des membres de la gauche, que nous avons reproduits jusqu'ici, n'étaient guère que des dissertations; celui de M. Gambetta, que nous publions aujourd'hui, est un acte et un événement. Il dessine une attitude et trace un programme. Il fait plus encore: il arbore un drapeau et proclame un chef.

C'est en maître, en effet, que se pose et que parle M. Gambetta. Son ton n'est pas le ton de la discussion, c'est le ton du commandement.

Voici son manifeste aux électeurs de la première circonscription de la Seine :

Citoyens,

Quoique absent et malade, je vous dois le compte des faits accomplis dans la prétendue session extraordinaire dont le caprice du pouvoir impérial vient d'interrompre le cours au mépris du bon sens et des justes réclamations du pays, en se couvrant d'une loi qu'il a seul dictatorialement rédigée il y a dix-huit années.

Pendant les quelques jours qu'a duré la réunion des députés, j'ai pu prendre part à la vérification des pouvoirs de plusieurs d'entre eux. J'ai agi constamment avec la conviction que toute candidature officielle devait être frappée de nullité pour vice d'origine; j'ai donc systématiquement voté contre l'admission de tout député produit du patriotisme officiel.

Honoré du mandat législatif par deux circonscriptions de France, j'ai fait connaître

mon opinion. J'ai opté pour Marseille, conformément aux intérêts démocratiques et à la parole donnée.

D'ailleurs, je tiens ces deux mandats pour identiques, et je suis aussi fier de représenter Marseille que Paris, car on peut dire, sans blesser l'orgueil d'aucune des deux villes, que depuis le 10 août 1792 elles sont les deux capitales de la démocratie française.

Je ne demande que les forces morales et physiques nécessaires pour ne pas succomber sous la grandeur de la tâche, et vous prouver à l'œuvre même que, malgré l'option, je reste votre représentant, c'est-à-dire indissolublement voué à la défense de vos idées et à la revendication de vos droits.

Le lendemain de l'option, la maladie me forçait de renoncer aux travaux de l'assemblée, et je parlais plus souffrant du regret de quitter mon poste que du mal lui-même.

Trois jours après, j'appris à l'étranger et la prorogation de la Chambre et les fières paroles que Jules Favre avait trouvées sur l'heure pour la juger et la condamner.

Mais ces quelques phrases éloquentes, parce qu'on les a refoulées dans la bouche de notre grand orateur, ne pouvaient résumer les idées et les sentiments de la gauche sur la situation que créait au pays ce brusque congé à peine déguisé sous les faux dehors d'une réforme pseudo-libérale.

Il fallait un acte.

Cet acte devait présenter trois caractères :

Il devait émaner d'un groupe homogène, solidement constitué, ayant seul le droit de se dénommer la gauche;

Il devait contenir une protestation contre

les procédés du pouvoir personnel à l'égard des représentants du suffrage universel libre;

Il devait enfin déclarer et contenir, non la série des réformes et les revendications que poursuit la démocratie radicale, mais le principe même de ces revendications, la souveraineté exclusive, toujours présente, du peuple; principe qui s'oppose à toute transaction, à tout compromis de nature à retarder la remise immédiate et totale entre les mains de la nation du droit de disposer de tout le pouvoir exécutif et de tous les agents de ce pouvoir.

Dès les premiers moments de la crise, j'aimais à croire que les hommes de la gauche ne pouvaient manquer de prendre un semblable parti. Malgré mon éloignement, j'ai pris dans ce sens une part aussi active que j'ai pu aux diverses combinaisons et tentatives essayées par eux pour atteindre un résultat.

Cette décision me semblait d'autant plus naturelle, plus impérieuse, que la situation politique était plus tendue et plus chargée, et qu'on se trouvait véritablement en face d'une décomposition des éléments organiques de l'établissement de 1852.

Outre la dissolution d'une majorité jusqu'à applaudissante et soumise, outre l'approbation d'un tiers-parti rêvant pour la monarchie actuelle les replâtrages de 1850, il y avait une considération décisive pour agir, c'est que la Chambre, tournant complètement le dos au pays, n'avait à aucun degré le sens des aspirations exclusivement démocratiques et radicales qui avaient été la force dominante des dernières luttes électorales.

Le pouvoir seul paraissait démêler vaguement ce péril, et c'est ce qui le déterminait si-

multanément à promettre quelques concessions de pur formalisme parlementaire, et à congédier les représentants de la nation libre, dont il évitait ainsi les redoutables révélations.

Ce qui préoccupait en effet le pouvoir, ce n'était principalement point les modestes visées des 116 interpellateurs, mais bien l'ardent désir d'échapper, même par la fuite, à l'énumération de ses fautes pendant et depuis les élections; c'était de n'avoir pas à se justifier publiquement des violences, des vexations et des séquestrations arbitraires de sa police, d'ajourner toute explication sur les événements de Saint-Etienne et de Bordeaux, sur les troubles de Nantes et les émeutes suspectes de Paris; de n'avoir point à se justifier de ce déchaînement de répressions de toutes sortes, de poursuites, de procès et de condamnations en matières de presse, et de prolonger impunément, silencieusement, la détention préventive de courageux citoyens placés sous le coup d'accusations de complot contre la sûreté de l'Etat, complot dont l'existence était si certaine, si palpable, que deux mois n'ont pu suffire à donner un corps à cette prodigieuse procédure.

Il incombait à la gauche de remettre tous ces griefs sous les yeux du pays, de dévoiler, de démasquer la tactique et les stratagèmes du pouvoir, elle ne devait renoncer à la tribune que pour faire appel à la presse, et tenir collectivement à la France radicale un langage digne d'elle. On attendait qu'elle se plaçât virilement à la hauteur des circonstances actuelles comme des événements qui se préparent.

**FEUILLETON.**

## L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

**PROLOGUE.**

**Le lac de Grand-Lieu.**

(Suite.)

La lune avait déjà disparu. L'aube commençait à poindre, mais son reflet blanchâtre rayait à peine l'obscurité qui enveloppait la campagne. Tout-à-coup Roch Duhoux poussa un léger cri de satisfaction et se mit à rire sourdement.

— Bah ! murmura-t-il. L'occasion est bonne. J'en profiterai.

Au lieu de continuer à suivre la direction aboutissant à la grande route, il engagea son attelage dans un chemin de traverse. Une demi-heure plus tard, il parvenait près d'un bouquet de bois et faisait halte au plus épais du taillis. Là, il descendit de son siège, ouvrit une portière de la berline, et se trouva en face de la mulâtresse qui le regardait avec étonnement.

— Pourquoi nous arrêtons-nous, Roch ? lui demanda-t-elle. Que me veux-tu ?

— Je veux ton or et tes bons royaux ! répliqua le gars en ricanant.

Et prompt comme l'éclair, Duhoux jetait un nœud coulant autour du cou de la mulâtresse. En une seconde, il la renversa sur le sol. Mais, avec une énergie désespérée, elle se releva d'un seul bond. Alors une lutte s'engagea, lutte affreuse et qui ne devait pas être longue. Après des efforts inouïs, surhumains, Sylvia tomba étranglée, sans mouvement. L'assassin haletait.

Il lui fallut quelques minutes de repos pour se remettre d'aplomb. Bientôt il se pencha sur sa victime pour se convaincre qu'elle était morte. Puis il s'empara des valeurs données par M. de Morsanges et les plongea dans la poche de sa grande veste de paysan poitevin. Il se demanda ensuite comment il cacherait le cadavre. Alors il se rappela, — car il connaissait les moindres replis de cette partie du Bocage, — qu'à peu de distance, dans un champ de genêts et d'ajoncs, se trouvait une marnière abandonnée. Il y traîna le corps de la mulâtresse, et le laissa glisser dans le trou creusé en forme de puits. La chute se prolongea; elle produisit au fond de l'abîme un bruit lugubre comme un gémissement. Duhoux eut peur, il s'enfuit.

De retour à sa voiture, où l'enfant dormait encore dans son berceau, il se mit à réfléchir sur ce qu'il allait faire du pauvre petit. En ce moment il entendit — car il avait l'ouïe fine — le roulement imperceptible d'une charrette au lointain. A la manière des sauvages, il colla son oreille contre terre et comprit que cette charrette allait longer la lisière du bois en suivant un sentier parallèle au chemin où il stationnait. Son parti fut pris en un instant. Il s'empara du berceau d'osier enveloppé d'un rideau de serge, sans aucune marque distinctive qui éveillât les soupçons. Il courut le poser sur un tertre, au pied d'une croix. Le jour grandissait, ses premiers rayons accusaient assez nettement les formes et les couleurs des objets en saillie. Bien éclairé, le berceau ne pouvait manquer de frapper les regards. Satisfait de lui-même, Duhoux s'éloignait déjà, mais il revint sur ses pas en remarquant que le roulement de la charrette résonnait à proximité. Il distinguait, au milieu du silence, le timbre accentué de deux voix qui causaient. Il voulut savoir si les passants emporteraient le berceau et se cacha dans un massif. Au bout de dix minutes, il entendit qu'on s'arrêtait, qu'on poussait des exclamations de surprise et de pitié. Puis, bientôt, le lourd véhicule se remit en mouvement et disparut au détour du sentier. Il n'y avait plus de berceau sur le tertre au pied de la croix.

Roch Duhoux avait reconnu ceux qui recueillaient ainsi le nouveau-né : c'étaient deux paysans du haut Poitou, Mathurin Cazeaux et sa femme, fermiers à la Bénardière, près Montaigu. Il était du même village qu'eux et quelque peu leur parent. Comme il connaissait leur excellent cœur, il trouva que l'orphelin avait de la chance d'être tombé en de si bonnes mains. Il s'en réjouit presque, tant il est vrai que, si vicieux que soit un homme, il n'est jamais complètement dépravé. Il rejoignit de nouveau sa berline et gagna cette fois la route de Nantes, où il se rendit et où il se débarrassa, en les vendant, de tous les effets destinés au voyage à la Guadeloupe. Après quoi, il revint à Morsanges, et, d'un air imperturbable, il annonça au chevalier l'embarquement de la mulâtresse à bord du *Goëland* par une belle brise du nord-est.

Quelques jours plus tard, M. de Morsanges se promenait seul dans son parc. Une pensée le préoccupait vivement : il voulait décider Roch Duhoux à quitter le pays. Mais comment devait-il s'y prendre pour ne pas l'irriter et en même temps pour ne point paraître, plus qu'il ne convenait, tenir à son prompt éloignement ? Il était encore indécis sur la tournure qu'il donnerait à sa négociation, lorsqu'il rencontra son jardinier. Celui-ci l'avait aperçu et venait au-devant de lui d'un air sournois, et, tournant son chapeau rond dans ses mains, il

C'est avec douleur que j'ai appris que rien de pareil ne serait accompli, ni même essayé. La gauche s'est déclarée impuissante à produire un acte collectif, une protestation d'ensemble, et la plupart de ceux qui la composent se hâtent d'écrire individuellement à leurs commettants pour leur expliquer leurs opinions personnelles sur la crise, démonstration éclatante de la faute subie plutôt que commise.

Sans doute cette faute n'a rien d'irréparable. Elle n'est pas imputable aux hommes; elle était fatalement amenée par la situation même; elle n'est que l'indice d'une mauvaise méthode politique; elle pourra même provoquer d'excellentes conséquences si l'on veut en tirer la leçon et conclure sans faiblesse.

Quelle est, en effet, la cause de notre impuissance à agir collectivement, et quelle est l'unique raison de cette démission devant la crise?

On n'avait pas encore organisé et constitué la gauche.

La gauche! ce mot a un sens précis, déterminé, limité; il indique et définit un parti politique de composition homogène, d'origine identique, de principes communs. N'est-il pas dès lors illogique et impossible de former une gauche avec des hommes politiques de tendances, d'origine, de systèmes opposés? L'idée de constituer une gauche par la coalition d'hommes appartenant à des partis et à des principes contraires est une idée fautive sur la valeur politique de laquelle de brillantes ou d'illustres personnalités ont pu jeter une illusion passagère, mais qui ne saurait résister à l'épreuve des événements.

En effet, une gauche bigarrée, hétérogène, formée de toutes sortes d'opinions, peut haranguer, critiquer, harceler en paroles l'adversaire commun, et c'est beaucoup; mais elle restera toujours nulle pour l'action. La promiscuité la condamnera à l'incapacité d'agir.

C'est aujourd'hui ce qui nous arrive pour n'avoir pas eu le temps suffisant de nous classer et de nous ordonner.

Dès lors, et pour éviter à l'avenir pareille déconvenue, que faut-il faire?

Il faut organiser une *gauche*, composée exclusivement de citoyens ralliés aux mêmes principes.

Il ne s'agit pas d'épurer, il s'agit d'uniformiser; il faudrait décomposer la gauche actuelle en deux parties, et tracer entre elles une ligne de démarcation qui empêche désormais la confusion sans exclure les bonnes relations de voisinage et les coopérations momentanées.

La première fraction comprend les partisans de la monarchie constitutionnelle. Tous ceux qui croient que le suffrage universel peut s'accommoder des libertés nécessaires doivent se ranger sous les ordres de M. Thiers et de ses

amis, et poursuivre sans équivoque la restauration du parlementarisme pur. L'autre fraction se recrute dès lors uniquement parmi ceux qui estiment que le peuple est le véritable et le seul légitime souverain, mais qu'il lui faut la réalité du pouvoir; tous ceux qui, avec les Favre, les Simon, les Bancel, les Pelletan et les autres pensent et disent que le peuple ne peut se déclarer satisfait qu'après avoir remis à leur rang de subalternes, réellement obéissants et responsables, ceux qui aujourd'hui le détiennent en maîtres.

A ceux-ci, en effet, la responsabilité ministérielle ne saurait suffire; il leur faut la responsabilité directe, immédiate de quiconque exerce une fonction; il leur faut surtout la responsabilité sérieuse, organisée, facilement praticable du chef du pouvoir exécutif. Ils ne tiennent pas à couvrir, par une fiction, le premier officier du peuple; ils tiennent à assurer une prompte et efficace répression s'il venait à méconnaître les droits du peuple ou à trahir les grands intérêts de la patrie.

Pour tout dire, ils ne voient d'ordre, de sécurité, de liberté pour le pays, qu'à partir du moment où le suffrage universel, pleinement émancipé, aura fondé des institutions démocratiques capables d'assurer par elles-mêmes la liberté, l'égalité, la fraternité.

Cette séparation, qui n'est pas une scission, est aussi désirable qu'inévitable; elle seule peut et doit assurer à la démocratie radicale une sincère représentation dans le Parlement.

Je sais bien que la gauche y perdra certaines alliances; certaines personnalités l'abandonneront; son chiffre sera diminué par ces retraites; mais ce chiffre n'est qu'une coûteuse apparence et non une force, puisqu'il est impossible de le voir figurer au bas d'un document politique de quelque valeur et de quelque dignité.

Ce qui importe présentement, ce n'est point le chiffre numérique de la gauche, ce sont ses principes, ses résolutions, son caractère, ses actes *pauci sed fortes*. Quelques hommes peuvent suffire à la nouvelle besogne, et, s'ils se trouvent par moment trop peu nombreux, qu'ils songent que l'avenir et la révolution sont derrière eux. Qu'ils combattent et qu'ils espèrent! A l'heure dite, il n'auront qu'à faire appel au suffrage universel pour voir surgir les auxiliaires et les frères d'armes.

Oui, j'ai cette confiance qu'aux futurs comices (et ils sont peut-être proches), la démocratie radicale, continuant ses progrès, ralliera tous les libres suffrages. Ma confiance est telle que je redoute de ne point voir prononcer la dissolution de ce Corps-Législatif mort-né, dont la réélection sera devenue dans six mois la seule issue logique des inextricables tâtonnements dans lesquels agonise le pouvoir personnel.

Que le pouvoir ait le courage et la logique

de ces derniers procédés! qu'il dissolve! qu'il fasse appel au peuple, et, s'il le peut, qu'il renonce aux candidats officiels, aux actes de pression des préfets, des maires et de la police, et nous connaîtrons enfin les vœux de la France! Alors ceux qui nous gouvernent verront si c'est avec des osselets parlementaires qu'on peut amuser le peuple, et distraire le suffrage universel de la reprise intégrale de ses imprescriptibles et inaliénables droits.

Ils verront surtout l'accueil qui sera fait à ces parvenus, pleins d'enflure, qui s'écrient dans un langage dont l'affectation déguise mal la terreur: « Il faut élever une digue contre la révolution! » c'est pitié!

Elevez donc aussi une digue contre le temps; il vous serait aussi facile d'arrêter la marche de l'un que de l'autre. Endiguer la révolution! Mais elle vous submerge, aveugles qui vous croyez clairvoyants! La France est engagée, sous peine d'abaissement et peut-être de mort sociale, à terminer la révolution française. C'est la charge du dix-neuvième siècle; c'est principalement la charge de notre génération; il ne faut pas que le centenaire de 1789 se lève sur nous sans que le peuple ait reconquis, pour lui comme pour le reste du monde, l'héritage politique dont il est dépossédé depuis le 18 brumaire.

A cette condition seulement, ce siècle finira bien.

Le peuple possède entre ses mains l'arme libératrice, le suffrage. Il prouve tous les jours le prix qu'il y attache et nous fait pressentir les triomphes qu'il saura en tirer. Ses mandataires doivent l'aider, l'éclairer, le servir, le défendre avec cette autorité et cette puissance que donnent seules la cohésion, l'unité, l'entente et la discipline.

La gauche actuelle compte trop d'hommes éprouvés dans de longs et glorieux services, gages inoubliables aux yeux de la démocratie, pour ne pas réussir dans cette œuvre de transformation nécessaire. Ces citoyens, leur vie entière le proclame, n'ont d'autre passion que le succès de la cause populaire; ils ne peuvent dès lors que déférer aux vœux exprimés par le peuple dans les élections dernières.

Ils ont reçu de vaillantes recrues qui ne demandent qu'à coopérer énergiquement sous leurs ordres à une campagne vigoureuse, sans feinte ni fausse retraite; il ne leur manque pour acquérir une action décisive sur les événements et sur le pays, que de se concentrer, que d'agir selon un plan et une méthode fixes. Pour cela, il faut que de l'unité de vues découle l'unité d'action.

La gauche, pour devenir elle-même doit donc réunir en elle toutes les forces du parti, jusqu'ici disséminées et éparpillées, les forces *du dehors* comme celles *du dedans*. Il faut donner à l'aide de toutes les individualités radicales des lettres, des sciences, des arts, de la presse, de l'industrie, des affaires, un vaste

personnel politique toujours également prêt pour le conseil et pour l'action.

Il faut que les députés vivent dans une communion constante avec les électeurs. Il faut former un courant d'idées et de sentiments qui aille constamment des uns aux autres et réciproquement.

Par ainsi, la gauche, réellement, logiquement organisée et composée, est sûre de diriger l'opinion et de conduire la France au pur gouvernement d'elle-même.

L'heure actuelle est à la fois propice et solennelle pour tenter une pareille entreprise. Le suffrage universel, en effet, vient d'entrer dans sa vingt-et-unième année; le voilà pleinement majeur; il fait acte de virilité, il exige des comptes, il revendique les droits et les libertés confisquées.

Qui osera lui tenir tête? Qui pourra les lui refuser plus longtemps? L. GAMBETTA.

### Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, 28 juillet.

Le *Journal officiel* a publié un communiqué qui dément la nouvelle d'une prochaine dissolution de la Chambre, adoptée déjà dans les conseils du gouvernement. Nous croyons savoir qu'en effet, la chose n'a point été agitée en conseil des ministres; mais elle ferait partie d'un plan qui consisterait à convoquer la Chambre pour le 15 septembre, après les travaux du Sénat et la session des conseils généraux; et, aussitôt après la vérification des pouvoirs et, peut-être, l'expédition de quelques lois urgentes, un ministère entièrement tiers-parti serait constitué, la Chambre dissoute, et les nouvelles élections générales faites, sans candidatures officielles, avec un retour à l'ancienne division électorale par arrondissement.

Décidément, la Chambre aurait le droit d'élire, au commencement de chaque session, ses président et vices-présidents; l'élection du président devra être soumise à l'approbation de l'Empereur. — Les ministres pourront être députés, comme les sous-secrétaires d'Etat, les magistrats d'un ordre élevé, de la cour de cassation, des cours impériales. — Droit complet d'amendement. — Droit d'interpellations avec autorisation de trois bureaux sur neuf; — ordres du jour motivés; — suppression de la procédure des amendements en conseil d'Etat. — Voilà les bruits qui circulent; mais, qui a lu le projet?

Malgré le communiqué reçu hier par le *Gaulois*, au sujet du mouvement et de la concentration sur le littoral des troupes de l'armée d'Afrique, les bruits de guerre prennent une certaine consistance. Mais la crise éclaterait d'abord entre la Prusse et l'Autriche. Il est certain que les rapports de ces deux puissances sont excessivement tendus.

Pour les articles non signés: P. GODR.

lui annonça qu'il avait formé le projet de se rendre à Paris pour se perfectionner dans la science du jardinage. Il ajouta qu'il désirait se mettre en route sans retard. A cette déclaration qui le tirait si bien d'embaras, M. de Morsanges faillit laisser deviner sa joie. Il se contenta cependant. Il employa même la ruse et feignit une légère contrariété. Mais Duhoux tint bon, et le vieux gentilhomme parut se résigner, tandis qu'il se félicitait d'avoir si inopinément atteint son but. Une semaine s'était à peine écoulée: par une singulière ironie des choses de ce monde, l'assassin de Sylvia se rendait à Paris, riche du vol qu'il avait commis et chargé en outre des bienfaits du chevalier de Morsanges.

La perte d'un tel serviteur mit un peu de satisfaction dans l'âme du vieillard. Il réforma le personnel de ses domestiques, et l'existence sembla reprendre au château son train accoutumé. Cette existence, hélas! cachait bien des tristesses mornes, bien des désespoirs muets. Mais il eût été difficile, tant était digne l'attitude des maîtres, de découvrir, sous le calme des apparences, les angoisses de la réalité. M. de Morsanges avait puisé une nouvelle force, une nouvelle vitalité à la source de l'amour paternel. Il avait voulu donner à sa fille l'exemple du courage et de la fierté au milieu du malheur. Par l'énergie de son ardente tendresse et l'empire de ses nobles consolations, il était parvenu, en effet, à pro-

duire un peu d'apaisement et de résignation dans le cœur exalté de son enfant qui voulait mourir. Pour effacer autant que possible jusqu'au souvenir de l'infortune, il avait fait détruire l'île aux Mouettes, et le lac de Grand-Lieu avait repris son vaste et monotone aspect d'autrefois, varié seulement par une puissante végétation de joncs et de nénuphars.

Vers l'automne, un jour que le ciel était voilé par de légers nuages et que le soleil invisible tamisait une blanche et tiède lumière sur la campagne, Mlle de Morsanges, diaphane et vaporeuse comme un doux fantôme, était assise dans un grand fauteuil sur une pelouse au pied du château. Une vaste corbeille de fleurs embaumait l'air autour d'elle, et le parc, dont le feuillage commençait à se teinter de reflets jaunissants, ouvrait devant son regard de lointaines et charmantes perspectives. Mais les touffes de roses, de marguerites et de dahlias, les horizons de verdure où se profilaient de belles statues de marbre, n'avaient pas en ce moment la puissance d'attirer l'attention de Valérie. Elle se montrait tour-à-tour impatiente et rêveuse, écoutant avec anxiété les moindres bruits extérieurs ou s'absorbant d'un air découragé en une mélancolie tout humide de pleurs qui s'échappaient en silence. Tout-à-coup elle entendit résonner le galop d'un cheval dans la direction de l'avenue. Elle tressaillit. Son visage tou-

jours admirable, mais étrangement pâli par la souffrance, se colora d'une effluve de sang vermeil. Elle essuya ses larmes, maîtrisa son émotion, se replia dans son fauteuil et attendit.

Hector de Flavigny parut sur le perron. Il descendit les degrés et s'avança vers elle. Elle lui tendit une main qu'il porta à ses lèvres en étouffant un soupir.

— Daignerez-vous m'apprendre aujourd'hui, lui demanda-t-il, pourquoi vous hésitez à m'accorder sans réserve cette main divine que vous laissez un instant dans la mienne sans répugnance et sans effort?

Mlle de Morsanges fut saisie d'un tremblement nerveux. Une pâleur bleuâtre envahit ses joues. Après une minute de cette sensation violente, le calme se fit en elle, et elle répondit avec une douceur endolorie:

— Ne m'interrogez pas, monsieur de Flavigny. Mais adressez-vous à mon père. Lui seul sait quelle réponse doit vous être faite... Que vous dirais-je, moi? sinon que j'ai renoncé aux espérances souriantes de la jeunesse, aux rêves enchantés de l'avenir!... Et cependant, reprit-elle après une pause, en levant vers le ciel ses grands yeux chargés de tristesse, je crois que Dieu m'avait mis dans l'âme d'ineffables aspirations. Il me semble qu'il m'avait créée pour bien comprendre et bien sentir ce bonheur suprême d'aimer et d'être aimée avec une tendresse et un dévouement éternels!

A ces mots, son visage se pencha sur sa poitrine comme un lis étioilé s'incline sur une tige lasse elle-même de son propre effort. Le comte Hector, stupéfait, l'esprit perdu en un dédale de conjectures, demeurait immobile, muet. Un domestique vint le prévenir que M. de Morsanges l'attendait au salon. Il se hâta de se rendre auprès de lui, car il avait deviné qu'une explication décisive allait avoir lieu.

Une demi-heure s'était à peine écoulée. M. de Flavigny, suivi du chevalier, reparut. Le visage du comte rayonnait d'un enthousiasme pour ainsi dire religieux. Sa mâle et belle physionomie montrait une résolution exaltée et réfléchie à la fois. Lorsqu'il fut près de Valérie, il se découvrit la tête, et pliant le genou jusqu'à terre:

— Mademoiselle de Morsanges, dit-il avec une indécible expression d'amour et de respect, votre père m'a permis de mettre mon cœur à vos pieds, et je viens vous adresser une ardente prière: je vous supplie de m'accepter pour époux! Ah! ne me refusez pas ce bonheur, où, — j'en fais le serment! — je ne me marierai jamais!

Valérie, toujours repliée sur elle-même, avait le front caché dans ses deux mains. A travers ses doigts blancs filtraient de grosses larmes qu'aucun spasme, qu'aucun soupir n'accompagnait. Assurément, ce n'é-

## Nouvelles Diverses.

Le communiqué suivant a été adressé au journal Paris :

« Dans son numéro du 28 courant, le journal Paris dit qu'il croit savoir et qu'il affirmerait même que la question de la dissolution du Corps-Législatif a été agitée dans les conseils du gouvernement, et que le principe de cette mesure a été adopté. »

La nouvelle donnée par le journal Paris est entièrement dénuée de fondement. »

— Voici les mutations préfectorales insérées au Journal officiel :

M. Reneufve, préfet de l'Isère, est nommé préfet du département de la Vienne, en remplacement de M. de Vallavielle.

M. de Vallavielle, préfet de la Vienne, est nommé préfet du département de l'Isère, en remplacement de M. Reneufve.

M. Demanche, préfet de la Haute-Vienne, est nommé préfet du département du Doubs, en remplacement de M. d'Arnoux.

M. d'Arnoux, préfet du Doubs, est nommé préfet du département de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Demanche.

— On lit dans le Temps :

« On prête à l'Empereur ce mot : « Par mon Message au Corps-Législatif, j'ai couronné notre édifice politique. Le nouveau sénatus-consulte sera le dernier mot des concessions libérales que je peux faire. »

— Le Constitutionnel a publié une note relative à des mesures du ministère de la guerre qui équivaldraient à un envoi de cinquante mille hommes dans leurs foyers, pour l'ensemble des régiments de ligne.

Voici à quoi se réduisent ces mesures :

A la suite des inspections générales qui viennent de se terminer, il sera délivré des congés de semestre jusqu'au 31 mars, ainsi que cela se pratique habituellement.

Quant aux soldats de la classe de 1863, ils vont bénéficier de la dernière loi qui réduit à cinq ans la durée du service militaire, et ils seront renvoyés dans leurs foyers. Il en résultera une réduction de dix-huit mille hommes environ sur l'effectif de l'armée, et non pas, comme le dit le Constitutionnel, de cinquante mille hommes pour le seul ensemble des régiments de ligne. Ces dix-huit mille hommes sont libérés de droit.

— Les membres du conseil privé ont assisté, ainsi que MM. Rouher et Schœnher, au conseil des ministres tenu, à Saint-Cloud, mercredi sous la présidence de l'Empereur. On assure que la rédaction des articles et de l'exposé des motifs du sénatus-consulte a été à peu près arrêtée dans cette réunion, et qu'il en sera donné lecture définitive dans le conseil de samedi par M. de Chasseloup-Laubat.

tail point là le signe funeste de la douleur et du désespoir : c'était le langage le plus émouvant de la reconnaissance et de l'admiration.

Quand elle eut épanché cette source limpide de son âme, elle se leva, dégagea son visage radieux comme un reflet de soleil après l'orage, et répondit avec une angélique solennité :

— Dieu est bon, et vous êtes le meilleur des hommes, monsieur de Flavigny ! Aussi est-ce avec joie que je vous confie mon existence, car je vous aime, je vous vénère et je vous bénis !

Par une étrange coïncidence, le jour même où l'on célébrait le mariage du comte Hector et de Valérie, — M. de Morsanges reçut la nouvelle que le Goëland s'était perdu, corps et biens, dans une tempête à l'entrée de la mer des Antilles.

FIN DU PROLOGUE.

(La suite au prochain numéro.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

— Les journaux d'Alger du 27 juillet ne mentionnent aucun mouvement de troupes. Ils constatent seulement que chaque année, pendant les chaleurs, une partie des corps du Midi sont cantonnés sur le littoral.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. J. Layrle, capitaine de frégate, vient de consacrer, dans le *Moniteur de la Flotte*, la notice suivante à notre compatriote M. Amb. des Varannes.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant ces intéressants détails sur la vie d'un enfant du pays, enlevé si prématurément loin des siens et de sa patrie.

LE COMMANDANT DES VARANNES.

La mort vient d'enlever à la France un esprit délicate, le commandant Levesques des Varannes. La marine perd en lui un de ses officiers les plus intelligents, le pays un de ses enfants les mieux doués.

Le commandant des Varannes n'avait pas trente-neuf ans. Sorti de l'école navale en 1848, il débuta dans la marine par une campagne autour du monde, sous les yeux d'un chef qui, après l'avoir vu trois ans à l'œuvre, écrivait au ministre de la marine : « M. des Varannes doit devenir un officier remarquable.... C'est une organisation d'élite. » La vie entière du commandant des Varannes justifie cette prédiction de son premier commandant.

La guerre de Crimée le vit aux batteries de siège de la marine devant Sébastopol ; il y conquist la croix de la Légion-d'Honneur au prix d'une blessure à la tête et après une citation à l'ordre du jour de l'armée.

Quand la campagne d'Italie s'ouvrit, il venait d'être nommé lieutenant de vaisseau, sa réputation d'énergie et d'entrain le désignait au choix du ministre pour le commandement d'une des canonnières destinées à battre en brèche les murs de Peschiera. La paix de Villafranca le trouva, lui et son équipage, devant Dezenzano ; c'est là qu'il leur fallut, bien à contre-cœur, abandonner, sans qu'elle eût reçu le baptême du feu, cette canonnière qu'ils voyaient flotter sur le lac de Garde après en avoir promené les morceaux à travers la Lombardie.

Un dédommagement attendait le lieutenant de vaisseau des Varannes. La France et l'Angleterre allaient demander compte à la cour de Pékin de sa trahison devant l'embouchure du Peiho. Il y avait dans cette campagne à l'extrémité de l'Orient, toute une perspective de dangers à courir, et cette fois l'attrait du pittoresque se joignait, dans le cœur de l'officier, au désir de montrer ses brillantes qualités de marin. C'est comme capitaine de la canonnière n° 13 que le lieutenant de vaisseau des Varannes prend part à l'attaque des forts de Takou. Il est de ceux qui hivernent dans le Peiho, afin de maintenir le gouvernement chinois dans les dispositions que lui ont imposées les succès de nos armes ; et quand la glace a interrompu les communications par mer, que le corps expéditionnaire est privé de toutes relations avec Shanghai, c'est lui qui obtient l'honneur d'être le pionnier de l'armée, c'est à lui que revient la gloire de rechercher et d'inaugurer une route nouvelle.

Arrêtons-nous un instant. Cette page de l'existence du commandant des Varannes mérite qu'on y insiste. Elle peint l'homme ; elle montre la trempe de cette nature qui, jetée en dehors de la vie maritime, reprend son équilibre, même au milieu d'éléments inconnus et lorsque le danger revêt des formes nouvelles. L'imprévu surgit à chaque pas. Jamais il ne surprend des Varannes en défaut. Les dispositions des habitants sont douteuses, souvent mauvaises ; il faut lutter et contre les hommes et contre le climat : en quatorze jours, des Varannes fait cent quarante lieues dans la neige, et entre à Tchefou à la tête de ses sept compagnons de route, tous matelots de sa canonnière.

Au sortir de ce long hiver dans les glaces de

Peiho, commence pour la marine une série d'expéditions glorieuses auxquelles prend part le lieutenant de vaisseau des Varannes. Des bandes de rebelles ont envahi les provinces du Tchekiang et du Kiansu ; le commerce de Shanghai est interrompu. Autour de cette ville, dans un rayon de vingt lieues, toute la population a disparu ; ce qui n'a pas été massacré est venu chercher un abri sous notre drapeau ; Ningpo, Kiadine, Soutchéou sont aux mains de l'insurrection. Il faut reprendre une à une toutes ces anciennes cités commerciales. Aide-de-camp, puis chef d'état-major du commandant en chef, des Varannes est blessé à la prise de Tsépou ; à Kiadine et à Tsinpou, il est cité comme arrivé le premier sur la brèche ; à Nekiao, il reçoit dans ses bras le corps du brave amiral Protet, que la mort vient de frapper au milieu de son triomphe.

A la fin de 1862, le lieutenant de vaisseau des Varannes rentrait en France ; sa brillante conduite dans les combats meurtriers contre les rebelles chinois lui avait valu la croix d'officier de la Légion-d'Honneur.

Officier d'ordonnance du ministre de la marine en 1863, aide-de-camp du vice-amiral Penaud, commandant en chef l'escadre d'évolution en 1864, il était nommé, à la mort de ce dernier, capitaine de l'avisoir *Croiseur*. Enfin l'Empereur, dont l'attention avait été appelée sur les glorieux services du lieutenant de vaisseau des Varannes, le choisissait en 1866 pour officier d'ordonnance. L'année suivante, la confiance de Sa Majesté lui valait l'intéressante mission d'aller étudier les progrès de notre colonisation en Cochinchine et l'honneur d'en rendre compte au souverain.

Promu au grade de capitaine de frégate à son retour de Cochinchine et nommé au commandement du *d'Estrées*, il était depuis dix-huit mois dans la mer des Antilles, depuis un an dans les eaux d'Haïti, avec la mission de suivre les péripéties de la guerre civile et de protéger notre commerce contre les exigences des partis rivaux. C'est là que la mort est venue le frapper. Celui qui l'avait bravée maintes fois à Sébastopol et dans les mers de Chine, qui avait joué avec le danger pendant vingt ans d'une vie d'agitations et d'aventures, sous les climats les plus dangereux et dans les circonstances les plus critiques, est mort en soldat, sans faiblesse et sans illusion, conservant son énergie jusqu'au dernier moment.

Saisi en mer, le lendemain de son départ de Cuba, des premières atteintes de la fièvre jaune, il a rendu l'âme à Port-au-Prince, dans la demeure et au milieu de la famille de notre consul général, M. du Courthial, soigné jusqu'à sa dernière heure par des mains françaises, pleuré comme un parent par une famille dont les cœurs avaient suivi les phases de sa maladie avec toutes les alternatives de l'espoir et de la douleur ; pleuré comme un ami, comme un protecteur, par des compatriotes dont il n'avait cessé de défendre les droits ; regretté, enfin, par tous comme un homme d'honneur et de courage ayant, jusqu'à l'extrême, pratiqué durant sa vie la plus noble des vertus militaires, le sentiment du devoir.

Nous avons retracé succinctement les beaux traits de cette existence de marin, si courte et si brillamment remplie. Mais le commandant des Varannes n'appartenait pas seulement à la marine, il appartenait au pays, car chez lui l'homme était à la hauteur de l'officier. Sa nature bienveillante et originale à la fois, en faisait une figure sympathique au suprême degré ; son esprit si fin inspirait la confiance parce qu'on sentait qu'il était au service d'idées généreuses.

Il était de ceux qui, au milieu de leurs courses à travers le monde, voient, sentent et se souviennent. S'il négligeait, par modestie, la part qu'il avait prise à de glorieuses expéditions, ils aimait à rendre compte de ce qu'il avait vu faire sous ses yeux, et s'efforçait d'instruire ses camarades en leur montrant les enseignements qu'il fallait tirer pour l'avenir, des leçons du présent.

« La Marine française dans la guerre d'Italie » (*Revue des Deux-Mondes*, janvier 1860), « la Chine depuis le traité de Pékin » (*Revue des Deux-Mondes*, avril 1863), n'indiquent pas seulement chez le commandant des Varannes un talent de narrateur. Ces deux écrits montrent l'homme d'études, prévoyant ici l'importance que peuvent prendre en Chine les intérêts commerciaux de l'Europe, expliquant là ce qu'on peut attendre, dans une guerre européenne, de l'action combinée de la marine et de l'armée de terre. « La Cochinchine française depuis l'annexion des provinces du Sud » (*Revue des Deux-Mondes*, février 1860), plaidoyer généreux en faveur des compagnons d'armes dont il a partagé les fatigues et les dangers, est en même temps un programme politique et financier, dans lequel sont développées, avec lucidité et conviction, les espérances que doit nous faire concevoir la possession de notre nouvelle colonie.

Mais le souvenir de tant de précieuses qualités, malgré les douleurs qu'il ravive, ne doit pas nous faire oublier ceux qui nous ont remplacés au pied de ce lit de mort. Par affection même pour cette mémoire si chère, qu'il nous soit permis d'adresser un remerciement au Consul de France et à sa famille, qui, après avoir lutté jusqu'à la dernière heure pour arracher aux étreintes mortelles de la fièvre leurs deux malheureuses victimes, ont recueilli les derniers soupirs du commandant des Varannes et du capitaine du Curieux.

Et devant les tombes de tant de jeunes hommes moissonnés par la maladie, ne laissons pas nos regrets imposer silence au sentiment légitime d'orgueil que nous inspire la conduite de ces vaillants compatriotes de Saint-Domingue, qui n'ont pas craint de braver la fureur de l'épidémie en se dévouant au chevet de nos malheureux marins.

J. LAYRLE,  
Capitaine de frégate.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons communication de la dépêche suivante, qui sera accueillie avec la plus vive satisfaction dans toute notre population.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR.

Une réunion du comité provisoire du chemin de fer de Poitiers à Saumur a eu lieu hier, au Grand-Hôtel du Palais.

Il est résulté des communications de chacun des membres du comité pour sa circonscription que le capital-actions nécessaire pour assurer définitivement la construction du chemin, aurait été souscrit. En conséquence, le comité a décidé que les actionnaires seraient immédiatement convoqués en assemblée générale pour le 12 août prochain afin de constituer la Société.

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Poitiers à Saumur sont prévenus que dans sa séance du 29 juillet, le comité provisoire a décidé l'appel du 1<sup>er</sup> quart sur les actions, et ils sont, en conséquence, invités à l'opérer le plus tôt possible chez celui de MM. les correspondants de la Société qui a reçu leurs souscriptions.

Ils sont en outre invités, quel que soit le nombre de leurs actions, à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 12 août prochain, à midi, salle des Halles à Poitiers, pour entendre le rapport qui leur sera fait sur la situation, prendre toutes les mesures nécessaires pour arriver à la prompt constitution de la Société, arrêter définitivement les termes des conventions à faire avec MM. les préfets de la Vienne et de Maine-et-Loire, désigner les membres du conseil d'administration, approuver les projets de cahiers de charges, et prendre toutes les mesures nécessitées par la prochaine réunion des Conseils généraux.

Poitiers, 30 juillet 1869.

Le Président au comité provisoire,

C.-M. BRÉCHARD.

Le 28 juillet, vers deux heures après midi, le sieur B..., âgé de 47 ans, a été trouvé noyé dans un bassin de jardin, à Distré. On pense

que cette mort est le résultat d'un accident, et non un suicide.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Paris, le 30 juillet. — A côté du désarmement dont la France prend l'initiative, les rapports entre l'Autriche et la Prusse sont et deviennent de plus en plus tendus. Les organes de la presse prussienne répondent au discours de M. de Beust, sur un ton qui fait pressentir ou deviner le ton des notes qui sont probablement échangées. Ainsi, d'un côté, la

France semble renoncer à sa revendication de Sadowa, et, d'un autre côté, la Prusse et l'Autriche se préparent, l'une à poursuivre son œuvre de conquête, l'autre à se relever de sa défaite.

On a mis en avant l'existence d'un traité d'alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie; nous n'y croyons pas le moins du monde, parce qu'un traité de ce genre, stipulant pour les uns et les autres des compensations territoriales d'une nature quelconque, compromettrait précisément l'œuvre que l'on veut faire, et le plan qui gît dans une haute pensée.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Vient de paraître.

Imprimerie et Librairie GODET,

Place du Marché-Noir :

NOTRE DAME DE LOURDES, par Henri LASSERRE . . . . . 31. 50  
L'ESPRIT ET LA CHAIR, philosophie des macérations, par le même. 1 »  
CONSEILS GÉNÉRAUX, par M<sup>rs</sup> PLANTIER . . . . . 2 »  
CORBIN ET D'AUBECOURT, par Louis VEUILLOT . . . . . 2 »  
PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, par l'abbé Louis LEROY . . . . . 4 »

BOURSE DE PARIS (28 juillet).

La Rente retrouve aujourd'hui le cours de 72, 72-15, que les nouvelles de guerre lui avaient fait perdre. — L'Italien est à 55 fr. 65, en hausse de 0,10. — Le Crédit foncier monte de 1,683,75 à 1,715; et les Autrichiens vont de 850 à 860. — On parle beaucoup de l'émission de la ville de Cadix : 71,429 obligations émises à 280 et remboursables en 20 ans par quatre tirages annuels d'amortissements. Ces obligations produisent 24 ans d'intérêt annuel, et sont hypothéquées sur des terrains d'une valeur de 73 millions. — La Compagnie est française et les titres seront cotés à la Bourse. — J.-F. Fort

P. GODET, propriétaire-gérant.

## L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire.

### A VENDRE

1° UNE MAISON, située à Saumur, rue Brault, occupée par M. Berthe, serrurier;

2° ET UNE MAISON, située au coin de la rue Saint-Nicolas et de la rue Brault, occupée par M. Bolognesi.

Ces dites maisons dépendant de la succession de M. Vinetti.

S'adresser à M. LECOQ, horloger, et à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire. (310)

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Au Pont-Foucharde,

Comprenant maison de maître, avec ameublement de salon et glaces; servitudes, cour, jardin et enclos de 53 ares, et 74 ares de vignes en plein rapport, à la Malgagne.

S'adresser à M. CHAUVIN, pompier, rue d'Orléans, ou à M<sup>r</sup> LEROUX, notaire. (161)

Etude de M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON ET JARDIN.

Situés à Saumur, rue du Petit-Mail, joignant MM. Robin, Reynault, M. Chesneau et M<sup>rs</sup> Daburon.

S'adresser à M<sup>rs</sup> veuve DOMERGUE, qui occupe la maison, ou à M<sup>r</sup> LAUMONIER. (259)

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le lundi 2 août 1869, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans le magasin du sieur EDOUARD ROSSIGNOL, marchand mercier à Saumur, rue St-Jean, à la vente aux enchères des marchandises et du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. Guérin, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Grande quantité de rubans et passenterie de toutes sortes, tulles, gants, crinolines, corsets, chapeaux, bonnets, cravates, résilles, pantoufles, fleurs artificielles, bouquets et couronnes, mercerie, bonneterie, etc.; une machine à coudre, métier à tapisser, comptoirs, rayons, caisiers.

Mobilier : Lits, commodes, armoires, glaces, tables, chaises, banquette, draps, chemises, effets, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A CÉDER

Présentement,

UN HOTEL très-bien achalandé, dans un des principaux quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine.

Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au-dessus, deux caves, cour, pompe, etc.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire.

### A VENDRE

Un excellent chien courant, race bigle, âgé de trois ans. S'adresser au bureau du journal.

### A CÉDER

Pour cause de santé,

### UN FONDS DE MEUBLES

Bien situé.

S'adresser à M<sup>rs</sup> veuve PONDARD, rue Royale. (295)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, avec ou sans remise et écurie, place Saint-Michel, n° 4. S'adresser à M. CHOISNET. (290)

### A LOUER

MAISON, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise. S'adresser à M. Rivaud. (68)

### MAISON

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

AVEC JARDIN, ÉCURIE, REMISE,

Rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. NANCEUX. (104)

Un homme de 40 ans, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce ou une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

PAR AN 25 FRANCS

JOURNAL DE L'AGRICULTURE DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARBAU

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE : MM. J.-A. BARBAU, BELLA CASANOVA, GAREAU, de GASPARI, de KERORLAY, Léonée de LAVERGNE.

Le JOURNAL DE L'AGRICULTURE, le plus complet et le plus intéressant, le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches coloriées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le bulletin hebdomadaire, 1 an, 30 fr.; 6 mois, 16 fr.; 3 mois, 8 fr. — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, gérant, rue de Fleury, 5, PARIS.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

## LA FRANCE ÉLEGANTE

ET

### LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE

SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements : 64, rue Sainte-Anne, Paris.

#### L'ÉDITION MENSUELLE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :

1° 12 numéros grand in-8°, format de luxe;

2° 24 gravures de modes coloriées;

3° 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.

#### Prix d'abonnement :

Un an : Départements, 12 fr.; six mois : 7 fr.

#### L'ÉDITION BI-MENSUELLE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :

1° 24 numéros grand in-8°, format de luxe;

2° 36 gravures de modes coloriées;

3° 12 planches de broderies et travaux;

4° 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections;

5° Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano;

6° Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.

#### Prix d'abonnement :

Un an : Départements, 18 fr.; six mois : 10 fr.

Envoyer un mandat sur poste au nom de M. MANTIN, directeur.

F. BOUQUEREL, libraire-éditeur, 31, rue Cassette.

## LE PRÉCEPTEUR DES FAMILLES

ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT, RÉCRÉATION,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS CÉLÈBRES,

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Abonnement pour la France et l'Algérie, 6 francs par an. — pour l'Étranger : 8 francs.

Contre un mandat de 20 francs adressé à l'éditeur, on reçoit de suite et franco pour 20 fr. de livres au choix dans cette liste et le Journal gratuitement pendant un an.

EPISODE DE L'ÉMIGRATION FRANÇAISE, par M. LAURENTIE, nouvelle édition illustrée de magnifiques gravures sur bois par Gerlier. 1 beau vol. gr. in-8°. Prix : 6 fr. Relié toile, tr. dor. 8 fr. Relié demi-ch. tr. dor. 10 fr. Le même ouvrage, sans gravures, 1 vol. in-18 jésus, 3 fr. 50 c.

REVUE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. 2 vol. in-12. Prix 8 fr. relié demi-chagr. tr. j. Prix : 10 fr. PROBLÈMES, par le R. P. MARIN DE BOYLESVE 10 vol. in-18. Prix : 7 fr. 15 c. — VOYAGE AUTOUR DE MON PAYS, 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. LE FIDÈLE ADORATEUR DU SAINT-SACREMENT. 1 beau vol. in-18. Prix : 2 fr. — NOUVEAU MOIS DE MARIE POUR LA JEUNESSE, 32 gravures. Prix : 1 fr. 50. — VOLTAIRE AU PILOI, in-18. Prix : 75 c. — HISTOIRE DE FRANCE, par M. LAURENTIE, 8 vol. in-8°. Prix : 40 fr. Le même, 8 vol. in-18. Prix : 28 fr. HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS ET DE L'ORLÉANISME, par CHRÉTINEAU-JOLY, 2 beaux vol. in-8°. Prix : 15 fr. — On peut demander le Catalogue complet et choisir pour 20 fr. de livres.

## L'ANGLETERRE

ET

## LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M<sup>r</sup> MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHERIT.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 29 JUILLET.			BOURSE DU 30 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	72 20	»	»	72 30	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	103 25	»	»	103 50	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	487 50	»	»	492 50	5	»
Banque de France. . . . .	2900	»	»	2900	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1735	25	»	1710	»	15
Crédit Foncier colonial. . . . .	»	»	»	420	»	»
Crédit Agricole. . . . .	625	»	1 25	625	»	»
Crédit Industriel. . . . .	648 75	»	1 25	652 50	3 75	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	205	2 50	»	203 75	»	1 25
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	718 75	2 50	»	712 50	»	6 25
Orléans (estampillé). . . . .	955	»	»	958 75	3 75	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1090	»	»	1088 75	»	1 25
Est. . . . .	590	»	6 25	595	5	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	987 50	7 50	»	987 50	»	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	615	»	2 50	617 50	2 50	»
Ouest. . . . .	600	1 25	»	600	»	»
C <sup>r</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1635	10	»	1637 50	2 50	»
Canal de Suez. . . . .	583 75	2 50	»	595	12 25	»
Transatlantiques. . . . .	275	»	2 50	280	5	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	55 65	»	»	55 70	»	»
Autrichiens. . . . .	870	12 50	»	867 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	572 50	12 50	»	571 25	»	1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	52	»	50	52 50	»	50
Romains. . . . .	53 75	»	75	53 50	»	25
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	297 50	2 50	»	293 75	»	3 75
Saragosse. . . . .	70 50	»	»	»	»	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne. . . . .	»	»	»	»	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	82 50	»	5	82 50	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	341	»	»	341	»	»
Orléans. . . . .	333	»	»	334	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	330 50	»	»	331	»	»
Ouest. . . . .	330 50	»	»	330 50	»	»
Midi. . . . .	328	»	»	329 50	»	»
Est. . . . .	333	»	»	333	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur